

Affaires courantes

LES COMPTES PUBLICS—DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le deuxième rapport du Comité permanent des comptes publics.

Monsieur le Président, le Comité des comptes publics traite dans son rapport de la nécessité pour le vérificateur de soumettre une évaluation sans réserve des états financiers vérifiés du gouvernement du Canada.

Depuis déjà un certain nombre d'années, le vérificateur général, chargé de vérifier les comptes du gouvernement, formule dans son rapport plusieurs réserves au sujet des états financiers du gouvernement.

En ce qui a trait aux questions relatives à deux des réserves exprimées, soit la consolidation des sociétés d'État dans les comptes du gouvernement et la comptabilisation du passif des régimes de pension d'employés, les comptables et les divers ministères chargés de l'établissement des états financiers du Canada ont fait des progrès remarquables.

Par conséquent, le Comité des comptes publics a recommandé que le gouvernement prenne les mesures nécessaires pour éliminer de ses états financiers les réserves d'usage en annonçant, dans le prochain exposé budgétaire du ministre des Finances, certaines modifications à la politique comptable devant être appliquées dans les comptes publics du Canada pour 1989-1990.

[*Note de l'éditeur: Voir les procès-verbaux d'aujourd'hui.*]

* * *

LE CODE CRIMINEL

MESURE MODIFICATIVE

L'hon. Ralph Ferguson (Lambton—Middlesex) demande à présenter le projet de loi C- , Loi modifiant le Code criminel (infractions contre le fœtus).

M. le Président: La Chambre permet-elle au député de présenter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

M. Ferguson: Monsieur le Président, je présente ce projet de loi aujourd'hui parce que je crois à l'inviolabilité de la vie humaine et des droits des enfants non encore nés. Nous nous rendons bien compte qu'il manque actuellement de mesures législatives efficaces dans ce do-

maine. J'espère que ce projet de loi contribuera à satisfaire aux besoins et à protéger les droits des enfants à naître.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

LE BUDGET DES DÉPENSES PRINCIPAL

LES CRÉDITS SOUS LA RUBRIQUE TRANSPORTS

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition) propos:

Que conformément à l'alinéa 81(4a) du Règlement et aux ordres du mardi 4 avril et du mardi 27 juin 1989, l'étude des crédits 1, 5, 10, 11, 15, 16, 20, 25, 30, 35, 40, 45, L50, 55, 60, 65, 70, et 75 sous la rubrique TRANSPORTS du Budget des dépenses principal pour l'année se terminant le 31 mars 1990, entreprise par le Comité permanent des transports, soit prolongée au-delà du 11 octobre 1989.

M. le Président: Conformément à l'alinéa 81(4a) et aux ordres adoptés le mardi 4 avril et le mardi 27 juin 1989, la motion est adoptée d'office.)

* * *

PÉTITIONS

LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

L'hon. Herb Gray (Windsor—Ouest): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter une pétition jugée correcte quant à la forme et au contenu. Dans cette pétition, qui figure parmi un très grand nombre d'autres pétitions analogues, les citoyens de Windsor, en Ontario, demandent humblement qu'il plaise au Parlement de rejeter la taxe sur les produits et services proposée par le gouvernement.

[*Français*]

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, j'ai deux pétitions, une en français et l'autre en anglais, qui humblement demandent au Parlement de rejeter la nouvelle taxe sur les produits et les services parce qu'elle est régressive dans son application, parce qu'elle augmentera l'inflation, parce qu'elle imposera aux familles pauvres et à celles à revenu modique un fardeau exceptionnellement difficile à porter, et parce qu'elle augmentera les taux d'intérêt et le taux de chômage. Donc, cette proposition du gouvernement d'imposer à tous les Canadiens une taxe de vente sur les produits et les services est mauvaise, et ces gens-là le disent éloquemment!